

Table ronde de la Journée G. Meyer-Heine du 04/11/2016  
Jean-Pierre Simon

Je me suis trouvé invité à la table ronde au pied levé, à la suite d'une défection. Je n'avais rien préparé. Il me faut donc restituer ici de mémoire la teneur de mon intervention.

1- Introduction

J'ai eu la chance de connaître G. Meyer-Heine en participant à ses séminaires sur le foncier, alimentés en partie par les travaux et réflexions que menaient, sous sa direction, Hélène Bellon et Nicole Amphoux. Mais je serais bien incapable de vous dire en quelle année. C'était sans doute à partir de 1973, car je n'ai découvert l'IAR qu'après mon embauche au CETE Méditerranée, en septembre 1972, comme chargé d'étude dans le département Aménagement et Urbanisme.

2- Le chargé d'études d'urbanisme, un métier à inventer

J'avais alors quatre ans d'expérience au sein d'une structure hébergée à l'Ecole Nationale du Génie Rural, avenue du Maine à Paris, et qui s'appelait l'ACEAR (Atelier Central d'Etudes d'Aménagement Rural), fraîchement créé pour la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Foncière (LOF) du 31 décembre 1967, pour sa partie aménagement rural, sujet d'intense actualité à cette époque en raison de l'exode rural qui vidait les campagnes et remplissait les villes qui offraient alors à la fois des emplois industriels aux ruraux et des logements neufs à ces nouveaux urbains. Ce prodigieux développement était alors encadré par les SDAU et les POS institués par cette même loi. Précisons qu'à cette époque, l'Etat détenait la compétence Urbanisme. La décentralisation de l'urbanisme n'interviendra que dix ans plus tard (1983).

La création de l'IAR, en 1969, devait permettre de former à ce nouveau métier, des gens ayant déjà une formation initiale (architectes, juristes, économistes, géographes...). Et, par construction, il s'agissait bien d'apporter à des spécialistes une dimension pluridisciplinaire, qu'aucune formation initiale n'apportait à l'époque.

3- Rôle du ministère de l'Equipement

La création de l'IAR a été fortement voulue et soutenue par le ministère de l'Equipement (subventions, encadrement technique), et par conséquent, localement, par Le CETE Méditerranée (Centre d'études Techniques de l'Equipement), avec lequel les échanges étaient nombreux (Le CETE participait au conseil d'administration de l'IAR, à l'enseignement dispensé, puis à l'embauche d'un certain nombre de ses jeunes diplômés. Nicole Amphoux a été dans ce cas, notamment).

En ce qui me concerne, j'ai été très rapidement à la fois étudiant et enseignant à l'IAR. Et sans doute un très mauvais étudiant, puisqu'en fin de compte je ne détiens aucun diplôme de l'IAR ! Mais j'ai fréquenté l'IAR pendant 37 ans, de 1973 à 2010. J'y ai enseigné en licence, en DEA, en master d'urbanisme ; les finances locales, la question foncière, l'urbanisme opérationnel... J'y ai suivi les séminaires de Georges Meyer-Heine, de Georges Granai, notamment.

4- Le CETE et l'interdisciplinarité

La pluridisciplinarité était une « spécialité » du CETE Méditerranée. C'est ainsi que la réalisation du plan autoroutier pour le Sud-Est, dont il était chargé, avait amenés ses dirigeants de l'Epoque, Pierre Gaudin et Alain Villaret, mais aussi Noël Lebel (Ingénieurs des Ponts et Chaussées), à créer au sein du CETE un département « Aménagement et Urbanisme », évoluant rapidement vers un département « Aménagement, Urbanisme et Environnement », afin d'étudier l'organisation du développement

urbain des territoires concernés par ces projets de grandes infrastructures. Pour ce faire, les équipes qui concevaient ces infrastructures comprenaient en leur sein des personnes venant d'autres formations, d'autres horizons, et l'interdisciplinarité se réalisait au sein des équipes dans le travail quotidien. C'est donc « sur le tas » que l'interdisciplinarité se développait et que s'inventaient de nouveaux métiers, dont ensuite, l'IAR profitait par sa proximité avec le CETE. Cela était rendu possible par la création d'un statut de contractuels CETE, créé sur mesure, et aujourd'hui disparu, permettant de réaliser cette pluridisciplinarité au moment des embauches, et notamment d'anciens étudiants de l'IAR (Le CETE a atteint à son apogée 650 emplois environ).

Dès mon embauche au CETE, Alain Villaret m'avait demandé de réaliser, dans le cadre des SDAU et des POS des communes concernées par ces grands projets d'infrastructures, une étude des finances locales, à la fois rétrospective et prospective, permettant de mesurer l'impact du projet urbain envisagé sur les finances locales, et notamment les impôts locaux.

Il a fallu « inventer » la méthodologie des telles études, avec l'aide d'organismes existants à l'époque comme l'IAURP, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne (devenu IAURIF), le STCAU (Service technique central d'aménagement et d'urbanisme (devenu STU, Service Technique de l'Urbanisme). Sur ce cas précis, l'IAR a profité immédiatement des retombées de ces « innovations », et très rapidement l'étude des finances locales est devenue une matière enseignée à l'IAR. Ce fut même le sujet de la thèse d'Etat d'un des directeurs de l'IAR, Alain Motte, pour ne pas le nommer.

#### 5- L'interdisciplinarité à l'IAR, l'exemple de Georges Granai

L'interdisciplinarité à l'IAR, dans le cadre des séminaires de DEA se réalisait pour une grande part lors d'échange entre les étudiants, d'horizons différents, tant au niveau de la formation initiale que de la profession exercée.

Je me souviens d'un épisode marquant lors du séminaire animé par Georges Granai. Sociologue, ethnologue, Georges Granai, construisait ses interventions à partir de l'exposé de ses étudiants réunis en séminaire. J'avais choisi comme sujet de thèse, sous sa direction, l'étude du vocabulaire utilisé en aménagement et urbanisme. Lors d'une séance j'expose mes recherches sur le mot « aménagement ». J'explique que ce mot est à l'origine, sous Colbert, un terme exclusivement forestier, et que par conséquent il évoque la longue et même la très longue durée. Les forêts de Colbert étaient aménagées pour produire le bois nécessaire à la construction des navires de la marine royale 300 ans plus tard ! Je pensais avoir tout dit et ne savais trop comment conclure. Georges Granai, s'emparant alors du sujet nous fit un exposé inoubliable sur la prise en compte du temps dans l'aménagement et l'urbanisme, sur les différences de temporalité existant entre les différents acteurs, et concluant son exposé par cette formule inoubliable « la temporalité de la gazelle n'est pas celle du lion ».

Plusieurs années plus tard, me souvenant de cette remarquable assertion, j'arrivais à convaincre le Directeur de l'IAR, devenu IUAR, de l'intérêt d'introduire dans l'enseignement le jeu de rôles URBAX, permettant de comprendre « sur le tas » l'importance du jeu des acteurs et de leurs différentes temporalités pour l'aboutissement du projet urbain.

Voilà quelques mots pour vous faire partager la richesse de mon expérience professionnelle totalement liée et reliée à votre institut, qui s'est toujours constamment adapté depuis sa création.

Jean-Pierre SIMON  
Urbaniste à la retraite  
03/05/2017